



Edito de Madame le Maire - Février 2016

Chers Amis,

J'avais espéré lors des vœux de 2015 que ceux de cette année se présenteraient sous de meilleurs auspices.

Malheureusement, force est de constater qu'il n'en n'est rien. Les attentats du 13 novembre dernier ont de nouveau endeuillé notre pays. Nous sommes confrontés à des barbares fous qui choisissant de mourir, s'attaquent à la vie de nos jeunes et de nos concitoyens qui ont ou avaient choisi la vie, la musique, la culture.

Mais nous ne pouvons leur donner raison et devons continuer de vivre normalement et prouver que notre démocratie vaincra. Notre devise LIBERTE EGALITE FRATERNITE doit plus que jamais nous fédérer.

Comme le soulignait ma carte de vœux, gardons le cap pour cette nouvelle année et restons optimistes.

Mon souhait est qu'Autouillet conserve sa qualité de vie, son environnement et sa convivialité. Le Conseil Municipal va tout mettre en œuvre pour lui conserver son caractère propre face à la volonté des pouvoirs publics de mettre en place des réformes fiscales et territoriales sans en mesurer les portées sur nos petites communes.

Vos élus se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2016 la plus sereine et la meilleure pour vous et les vôtres.

Françoise Lénard



Points 2015 sur les travaux

Le Centre Technique Municipal est terminé depuis la fin du premier semestre et tous les matériels de la Commune sont maintenant au même endroit!

Un grand merci aux Autouilletois qui ont accepté pendant de nombreuses années leur stockage dans leurs granges.

- Le jardin devant le Centre technique a été créé.
- La Réfection et la peinture du Monument aux Morts a été effectuée.
- Les Portes et volets de la Maison du Village et de la Mairie et de l'Ecole côté route des Châteaux.
- La toiture du garage en face de la Mairie a été refaite. Celle du lavoir a été démoussée et les tuiles cassées ont été changées.
- La première phase du programme triennal de voirie a été réalisée :
 - La sente du Val Cornu a été aménagée et goudronnée
 - Le trottoir entre la Place du Lavoir et la Sente de la Mare Neuve a été enfin stabilisé » à la grande joie des jeunes qui prennent la car pour aller au Collège et au Lycée.
 - Les parkings de la Rue Laurent Schwartz sont opérationnels
 - Egalement achevée la première tranche des travaux de la Route de Boissy.

Délibérations votées lors des conseils municipaux

Extrait du conseil municipal du 8 septembre 2015 (L'intégralité à retrouver sur le site www.autouillet.fr)

DÉNOMINATION ET NUMÉROTATION DU LOTISSEMENT SIS ROUTE DE MARCQ

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, il a été prévu la création d'une zone urbanisable Route de Marcq. Il convient de donner un nom à la résidence qui verra le jour en ce lieu, ainsi qu'un nom et des numéros aux voies qui la composent conformément au plan joint.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- DECIDE que la résidence sise route de Marcq portera le nom de « Résidence du Bois Camille »
- DIT que les voies qui la composent porteront les noms suivants : Rue Saint- Santin - Rue du Séquoia - Allée des Châtaigniers
- Allée des Cèdres - Chemin des Marronniers (voie douce)

RÉVISION DES LOYERS COMMUNAUX

Madame le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de réviser les loyers communaux situés 33 et 39 route des Châteaux. Cette révision s'appliquera au 1er janvier 2016 en tenant compte des indices INSEE du dernier trimestre connu (2ème trimestre 2015), soit un indice de 125.25 au lieu de 125.15 (2ème trimestre 2014), soit une augmentation de 0,08 %. Cela portera les loyers à un montant de :

- logement 33 route des Châteaux : $610,75 \text{ €} \times 1,0008 = 611,24 \text{ €}$
- logement 39 route des Châteaux : $675,77 \text{ €} \times 1,0008 = 676,31 \text{ €}$
- logement 39 route des Châteaux : $478,15 \text{ €} \times 1,0008 = 478,53 \text{ €}$

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- DÉCIDE d'appliquer la revalorisation mensuelle des loyers communaux aux montants ci-dessus indiqués.
- DÉCIDE que cette revalorisation s'appliquera à compter du 1er janvier 2016.

PRISE EN CHARGE D'UNE PARTIE DES REPAS DE CANTINE

Une aide financière a été demandée à la Commune pour un enfant ne pouvant pas être scolarisé sur Autouillet, afin de prendre en charge une partie du prix des repas de cantine. Le montant s'élève à la somme de 374,40 €, représentant la différence entre le montant du repas fixé par la Mairie de Houdan et celui fixé par la Mairie d'Autouillet pour l'année 2016 soit :

7,00 € - 4,40 € soit une différence de 2,60 € x 144 repas ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- DECIDE de prendre en charge, à compter du 1er janvier 2016, une partie du prix de repas de cantine pour l'année 2016 à hauteur de 374,40 €.

QUESTIONS DIVERSES :

- Rentrée scolaire : l'école primaire d'Autouillet accueille pour l'année 2015-2016, 19 enfants. La rentrée scolaire s'est bien passée. Les Nouvelles Activités Périscolaires sont le lundi après-midi pour les Contes-Théâtre et Marionnettes, le vendredi après-midi pour la Musique et le Sport. Les enfants sont enthousiastes.

- Dossier relatif à la présence d'épaves automobiles chez M. et Mme GUERBET : la D.R.I.E.E. (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie) a effectué une visite de contrôle. Dans son rapport, l'inspecteur a demandé le retrait de plusieurs épaves. Il nous informe que ce dépôt d'épaves automobiles ne relève pas de la D.R.I.E.E. mais des pouvoirs de police du Maire. Il conviendra d'examiner les démarches à effectuer par la Mairie.

- Contrat Unique d'Insertion : le contrat unique d'insertion de Mme Pascale LANDAES arrive à son terme le 6 octobre 2015. Il ne sera pas reconduit.

Conseils municipaux

Extrait du conseil municipal du 5 Novembre 2015 (L'intégralité à retrouver sur le site www.autouillet.fr)

- ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « RAMBOUILLET TERRITOIRE » AU SITERR
- ADHÉSION DE LA COMMUNE D'AUTOUILLET AU SILY
- ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE D'AUTOUILLET AU SILY
- APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2014 DU SIEED
- APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2014 DU SEY 78
- APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNEE 2014 DU SIAB
- INTEGRATION DE LA RUE LAURENT SCHWARTZ DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL
- MISE EN PLACE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL
- REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL
- MODIFICATION DES REPRESENTANTS D'AUTOUILLET AUPRES DU SIDOMPE
- MINORATION DU FORFAIT MENSUEL DE GARDERIE

QUESTIONS DIVERSES :

- Aménagement Caniveaux Route des Châteaux
- Tonte de la pelouse le long d'une propriété située route de la Haye Frogeay
- Construction illégale d'un chalet Route de Marcq
- Tags sur l'abri bus

Extrait du conseil municipal du 17 DÉCEMBRE 2015 (L'intégralité à retrouver sur le site www.autouillet.fr)

- DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 1
- AUTORISATION A MME LE MAIRE D'ENGAGER ET DE SIGNER DES AVANCES DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2016
- MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « CŒUR D'YVELINES »
- AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION « AMONÉCOLE »
- RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL DE TÉLÉASSISTANCE

QUESTIONS DIVERSES :

- **Construction illégale d'un chalet Route de Marcq** : Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que nous avons reçu une lettre de notre avocat nous informant de la procédure à diligenter. Un rendez-vous est également prévu le 13 janvier en Sous-Préfecture.
- **Toit du garage du cimetière** : le toit du garage situé près du cimetière est abimé. Nous avons fait établir des devis pour sa réfection dont le moins disant est d'un montant de 6 080 €. Dans l'attente des travaux, une plaque de zinc a été installée.
- **Parquet de la salle de classe** : le parquet de la salle de classe est abimé du fait d'infiltration d'eau par capillarité. Des entreprises vont intervenir afin d'établir un diagnostic humidité.
- **Muret du jardin** : l'entreprise VEREO qui a réalisé le jardin a établi un devis afin de réaliser un muret en bois le long du trottoir de la route des Châteaux. Ce devis remis s'élève à 4 668,00 €.
- **Portillon de l'école** : nous sommes toujours dans l'attente d'un devis.
- **Fibre optique** : nous sommes dans l'incertitude quant à l'installation de la fibre optique en 2015-2017. Nous allons envoyer un mail à M. PLANCHENAULT afin de lui proposer la création d'un syndicat ;
- **Repas des Anciens** : le repas se déroulera cette année au Bistrot Gourmand à Jouars Pontchartrain.

Retour sur

La fête du village

Ce samedi 12 septembre ne se présentait pas sous les meilleurs augures météo pour notre fête du village annuelle. Quelques bras musclés s'étaient donnés rendez-vous la veille pour le montage des barnums. L'après midi les tentes ont été décorées et les tables dressées sous le crachin et la grisaille. Heureusement le ciel s'est dégagé en fin de journée pour permettre à nos nombreux convives (102 cette année !) de profiter pleinement et sans parapluie, ni bottes en caoutchouc de cette conviviale soirée.

En apéritif , « la soupe champenoise » de Françoise Lénard, notre maire, a été fort appréciée. Puis chacun a pu déguster copieusement le cochoui accompagné de son embeurrée de légumes. Un plateau de fromages a suivi et ce repas s'est terminé par la découverte du buffet des desserts tous confectionnés par nos concitoyennes.

Sans oublier les fameux beignets de potiron préparés sous nos yeux par Cécile.

Accompagné des airs Disco années 80, le feu d'artifice a régalé les yeux des grands et des petits pour conclure cette Fête champêtre 2015.



Ateliers enfants des vacances de la Toussaint



Aux vacances de la Toussaint, deux ateliers pour les enfants ont eu lieu, animés par l'ASCA.

Le découpage de citrouille sur le thème d'halloween a permis aux 13 enfants de créer de superbes lanternes à l'effet impressionnant dans la nuit grâce à une bougie allumée à l'intérieur.

Puis 11 jeunes pâtissiers en herbe ont appris à faire de délicieux cupcakes qu'ils ont décorés avec beaucoup de minutie toujours sur le thème d'halloween



Retour sur

Conférence d'Yves Buin - 3 octobre

Pour sa 7ème conférence dans notre commune, Yves Buin, écrivain autouillettois, a évoqué pour nous son riche parcours littéraire composé de fiction, de poésie, de romans noirs, de biographies.

Son rôle de directeur du magazine Clarté dans les années 60 l'a amené à côtoyer les plus grands écrivains, dont Jean-Paul Sartre et André Breton.

Psychiatre de formation, amateur de jazz, de littérature et de cinéma, son écriture est empreinte de toutes ces influences.

Ses textes ont été interprétés par le comédien Jean-Luc Debattice, soulignant la fluidité, le souffle et le rythme jazzy d'une écriture pleine d'énergie.

Une oeuvre à (re)découvrir d'urgence!



Fête de Noël

Les 19 enfants de l'école primaire d'Autouillet ont joué deux pièces de théâtre : le petit Poucet appris avec leur maitresse Caroline et la Sorcière, pièce répétée pendant l'heure de cours de Théâtre du lundi soir, avec Monsieur Chauvin.

Après avoir chanté «Imagine» et «On écrit sur les murs», le père Noël de la maitie est venu pour la plus grande joie des enfants.

L'apéritif, offert par la mairie, a été l'occasion de prendre un peu de temps pour discuter tranquillement, pendant que les enfants profitaient de leurs tout nouveaux jouets.



Une rentrée dynamique pour l'ASCA

Les activités de l'ASCA ont repris dès le mois de septembre.

Vous pouvez retrouver **le groupe de « MARCHÉ » les lundis à 13h30** au lavoir pour une balade d'1h30/2 heures aux alentours de notre village.

Les tables de TAROT/BRIDGE et POKER (nouveau) sont ouvertes un vendredi sur 2 à partir de 20h30 à la Maison du Village.

Les rencontres autour de Gildas LABEY et son **ATELIER DE REFLEXION PHILOSOPHIQUE** ont de nouveau réunis une vingtaine de personnes à chaque séance. Les prochains ateliers se tiendront à la Maison du Village de 10 à 12 h et de 19h30 à 21h les vendredis 11 et 25 mars, 15 avril, 13 mai, 2 et 17 juin et 1^{er} juillet.

Deux nouvelles activités vous sont proposées et ont lieu au premier étage de la Maison du Village d'Autouillet :

- Frédérique LESAGE vous invite à son atelier de **MEDITATION EN PLEINE CONSCIENCE**. Méditation assise guidée avec temps de silence. La première séance du 1 octobre a attiré 15 personnes. Bravo Frédérique ! Prochaines rencontres les jeudis 10 mars, 7 avril, 12 mai et 2 juin 2016 de 20h à 21h .
- En partenariat avec « Culture et Bibliothèque pour Tous » de Thoiry, Sophie LASKI, en tant que responsable de la Bibliothèque de Thoiry, vous accueille à **PAPÉRITIF LITTÉRAIRE** les jeudis 17 mars, 14 avril, 19 mai et 9 juin. Présentation de nouveautés littéraires mais aussi partage et échange sur les lectures de chacun.

Pour des raisons d'assurance, une adhésion annuelle ou ponctuelle est requise pour la participation aux ateliers. L'adhésion annuelle est de 25 € par foyer.

Pour tout renseignement et réservation : par mail : asca78.sophie.laski@gmail.com

Ou par téléphone 06 11 43 00 99 (Sophie LASKI- Présidente)

Tournoi de Tarot

Nous félicitons Valérie Valtier qui a remporté le tournoi de tarot d'Automne. Un prochain tournoi sera organisé au printemps.



Déjeuner de Noël de l'ASCA

Pour commencer les fêtes, une quarantaine d'adhérents de l'ASCA se sont retrouvés autour d'un déjeuner (cuisses de canard confit, offertes par la mairie, et haricots) avec diverses entrées et desserts confectionnés par les participants. Le dessert de Svetlana Brame a remporté l'admiration de chacun tant à sa présentation qu'à sa qualité : un plateau de tiramisus individuels décoré de roses fraîches blanches.

Les enfants de l'école sont venus nous chanter la Marseillaise en mémoire des victimes récentes du terrorisme et un chant de Noël pour nous remettre du baume au cœur.



La vie des autouilletois

Décès de Michel Lançon



Le 6 août, Michel Lançon s'est éteint. Né en 1942, il exerce son métier de Chirurgien-Dentiste à Paris.

C'est un homme qui s'engage tôt dans l'action humanitaire. Il sera, pendant un temps, trésorier de médecin de Monde et fera de nombreuses missions surtout en Afrique. En 1972, Michel et sa femme Odile achète leur jolie maison près de l'église. Leurs deux petites filles, Emilie et Anaïs, fréquenteront l'école primaire d'Autouillet. Michel était un grand sportif : joueur de rugby, skieur, tennisman et surtout cycliste. Il emmenait sa femme grimper les cols des Pyrénées et des Alpes. Il appréciait aussi la lecture et son jardin.

Sa grande conscience sociale doublée de son coup de cœur pour le village d'Autouillet amèneront Michel à faire deux mandats de conseiller municipal. Nous présentons à Odile, son épouse, à Emilie et Anaïs, ses filles et à ses quatre petits enfants nos plus sincères condoléances.

Prise de fonction du nouveau préfet des Yvelines



Précédant la cérémonie du 71^{ème} anniversaire de la libération de Versailles de quelques minutes le mardi 25 août, Monsieur Serge MORVAN, nouveau Préfet des Yvelines, a pris officiellement ses fonctions en déposant une gerbe de fleurs devant le monument aux morts de Versailles avant de rendre hommage au Préfet Claude ERIGNAC dans les locaux de la Préfecture.

Agé de 55 ans, le successeur d'Erard CORBIN de MANGOUX (nommé conseiller-maître à la Cour des comptes), occupait auparavant la fonction de directeur du cabinet du secrétaire d'Etat chargé de la réforme territoriale. Cet énarque a également été directeur général des collectivités locales au ministère de l'Intérieur. Il s'agit de sa première nomination à la fonction de Préfet.

Né le 20 septembre 1959 à Sète, titulaire d'une maîtrise de mathématiques, c'est un ancien élève de l'ENA, promotion « Saint-Exupéry »

Parallèlement, le 31 août, M. Frédéric VISEUR a pris quant à lui la fonction de sous-préfet de Mantes-la-Jolie, en remplacement de M. Philippe PORTAL, muté sous-préfet à Draguignan après 4 ans passés dans les Yvelines.

Le 11 novembre



Le 11 Novembre à 10 heures un grand nombre d'Autouilletois se sont réunis devant le monument aux morts sous un doux soleil de fin d'Automne

Après le discours du Président des Anciens combattants Madame le Maire a lu le texte du Ministre puis les enfants ont entonné la Marseillaise accompagnés par les adultes présents.

Un pot de l'amitié a clôturé cette cérémonie du souvenir à la Mairie.



Aux alentours

Nouveau en 2016 au Parc de Thoiry

- Dès Février : **Le tunnel de verre des hyènes.** Après les face à face avec les lions et les tigres, venez à la rencontre de ces canidés au rire... étrange !

- Dès Avril : **Le grand défi du labyrinthe !** Venez redécouvrir notre labyrinthe de façon inédite : il ne suffit pas de trouver la sortie, un parcours ludique et pédagogique vous invite à vous perdre dans le labyrinthe sur les traces des animaux du parc et des animaux imaginaires. Des surprises, des frissons, des rires, entre amis, en famille, pour les plus jeunes et les moins jeunes. Il faut ensemble découvrir le message de Noé. Il en va de la sauvegarde des espèces !



Pôle Emploi change ses modalités d'accueil

NOUVEAU
Encore **+** de services personnalisés
avec votre conseiller ou en groupe !



DÈS LE 8 FÉVRIER 2016,
LES APRÈS-MIDI SONT RÉSERVÉS
AUX DEMANDEURS D'EMPLOI
QUI ONT RENDEZ-VOUS

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	9H - 13H15	13H15 - 17H
Mardi	9H - 13H15	13H15 - 17H
Mercredi	9H - 13H15	13H15 - 17H
Jeudi	9H - 13H15	13H15 - 17H
Vendredi	9H - 12H00	

■ accès libre ■ accueil réservé aux rendez-vous

→ **N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre conseiller en le contactant sur son adresse mail.**

Retrouvez son adresse mail sur votre espace personnel :
www.pole-emploi.fr

Télévision en Haute Définition



Attention!

Le 5 avril 2016, la télévision passe en haute définition.

Si votre téléviseur est compatible ou si vous avez acquis un décodeur, il vous suffira de relancer la recherche de la chaîne.

Pas de panique !

Le temps de basculement peut prendre jusqu'à une demi-journée.

Si votre téléviseur ne trouve aucune chaîne, patientez quelques heures avant de relancer une recherche.

Pour plus d'information sur internet :

<http://www.tntsat.tv/passage-national-tnt-hd.htm>

Ou contacter un antenniste

Concours à Autouillet

Permis de construire

- M. ROUS et Mme CAVAN – Résidence Le Bois Camille – Lot 16 - Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme TRAN – Domaine Le Closente – Lot 5 – Construction de deux logements
- M. REMOND – Résidence Le Bois Camille – Lot 22 - Construction d'une maison individuelle
- M. GLINA et Mme LEFEVRE – Résidence Le Bois Camille – Lot 19 - Construction d'une maison individuelle
- M. VERDIER DAVIOUD – 32 F route des Châteaux - Construction d'une maison individuelle
- M. CHARISSOUX – 32 E route des Châteaux - Construction d'une maison individuelle
- M. JOLY et Mme DAGBERT – Domaine Le Closente – Lot 4 - Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme JALLOULI – Résidence Le Bois Camille – Lot 4 - Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme RICHON – Résidence Le Bois Camille- Lot 5 - Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme BOUILLON – Résidence Le Bois Camille – Lot 23 - Construction d'une maison individuelle
- M. GILLET et Mme BOLLAND – Résidence Le Bois Camille – Lot 1 - Construction d'une maison individuelle
- M. ROUS et Mme CAVAN - Le Bois Camille - Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme BARBIERRI - Domaine du Closente - Construction d'une maison individuelle
- M. DELAVEAU et Mme GRISON - Domaine du Closente - Construction d'une maison individuelle

Déclarations de travaux

- M. MARTINS – 1 sente de la Mare Neuve – Ravalement du bâtiment existant
- Mme MASSE – 47 route des Châteaux – Construction d'une véranda
- SCI Le Verger Court – Sente de la Maréchalerie – Division en vue de construction
- M. et Mme JUMEAUCOURT – 10 route de la Haye Frogeay – Changement de fenêtres
- M. MULOT – Chemin le Bois Camille – Construction d'un abri de jardin
- M. JAMBUT – 32 i route des Châteaux – Ravalement de la façade
- Mme GABET - Sente de la Maréchalerie - 2 lots à bâtir
- M. Carage - Chemin vert route de Boissy - Création lot à bâtir
- M. SANCIER - 3 route de la haye Frogeay - Réfection de la toiture
- M. NOËL - 13, rue des Sablons - Pose d'un portillon

Rappel de civilité



A plusieurs reprises depuis l'arrêt hivernal du ramassage des déchets verts, il a été déposé en plusieurs endroits dans notre village des sacs de déchets verts ainsi que quelques autres détritits (planches etc. ..). Afin de garder notre village propre, la mairie est obligée de faire appel à une société de nettoyage pour ramasser ces sacs. Ce service a un coût et le budget de fonctionnement du village n'est pas extensible.

La mairie rappelle aux personnes responsables de ces incivilités que notre village bénéficie de plusieurs déchetteries proches (Méré et Garancières). Elles sont gratuites et ouvertes à tous sous présentation d'une carte à retirer en mairie.

Pour information, le ramassage des déchets verts reprendra le 4 avril 2016.

INITIATIVE YVELINES : Rezo Pouce, l'auto-stop organisé à partir du 9 avril

**REZO
POUCE**



Un réseau d'auto-stop organisé est en train de voir le jour dans les Yvelines : 11 communes dont Villiers-le-Mahieu, Thoiry, Boissy-sans-avoir, Beynes, Méré...sont déjà adhérentes.

En échange de 3.5€ (sur www.rezopouce.fr) ou 2€ en mairie, on reçoit un Kit de mobilité (carte d'identification, macaron, fiche de destination, fiches mobilité, 10 conseils pouce passagers/ conducteurs,...).

Rezo Pouce permet de :

- compléter les moyens de transports existants
- créer du lien social
- structurer, organiser et sécuriser la pratique de l'autostop
- diminuer l'autosolisme.

Pourquoi parle-t-on d'autostop organisé ?

On parle d'autostop organisé car ce dispositif est plus sécurisé que l'autostop traditionnel.

Le passager fait du stop sur des arrêts identifiés (carte des arrêts) et plus sécurisés (implantation selon critères).

Le passager peut envoyer le numéro de la plaque d'immatriculation et le numéro d'arrêt sur un numéro gratuit qui nous permet de savoir où il a été pris en stop et par qui.

Pour utiliser le réseau, passagers et conducteurs s'inscrivent dans un lieu relais et reçoivent des éléments de reconnaissance dans leur kit mobilité : carte d'utilisateur avec photo, macaron pour les conducteurs, fiche destination pour les passagers.

Etat civil

Décès

- LANÇON Michel, Yvon, Marin décédé le 6 Août 2015
- LABOUISE Suzanne, Andrée décédée le 18 novembre 2015
- PELLERAY VERGNAUD Geneviève, Marie, Madeleine décédée le 19 janvier 2016
- SCHALL Françoise décédée le 25 Août 2015

Naissance

- Noémie, Catherine, Marie, Alexandrine BROCARD née le 7 septembre 2015
- Zélie Isabelle, Marie, MOULE DE LA RAITRIE née le 10 novembre 2015
- Axel, Charles, LECOMTE né le 24 novembre 2015
- Romy, Christiane, Ghislaine, VALVO née le 29 novembre 2015
- Lorenzo, Mario, Raffaello, ZAARUOLO né le 27 décembre

Nouveaux arrivants

- M. Clément JUMEAUCOURT et Mme Solange ROBERT, 10 route de la Haye Frogeay

Communiqué

Afin de faciliter la communication entre la Mairie, les élus et les administrés

Nous vous proposons de nous faire part de votre adresse e-mail.

mairie.autouillet@orange.fr

Un geste pour sauvegarder notre planète

A noter

MonPharmacien.fr

L'Agence Régionale de Santé et l'Union Régionale des professionnels de Santé Pharmaciens

Ile-de-France lancent MonPharmacien, un dispositif d'information gratuit sur la permanence des soins en pharmacie. Grâce à une application mobile et à un site Internet, tout Francilien peut désormais trouver, quels que soient l'heure et le jour, la pharmacie accessible la plus proche.

Baby sitting

Darya, jeune lycéenne autouilletoise vous propose ses services pour garder vos enfants.

Tel : 06 72 28 06 18

Un espace PETITES ANNONCES existe sur le site web www.autouillet.fr. N'hésitez pas à solliciter la mairie pour que nous mettions vos annonces en ligne.

A noter dans votre agenda

- Prochains encombrants : 7 avril et 5 octobre 2016 -
- En 2016, les déchets verts seront ramassés du 4 avril au 19 décembre 2016.
- Foire à Tout : dimanche 5 juin
- Chasse aux œufs : lundi de Pâques 28 mars